Les Amis du Lac de Grand – Lieu et de ses marais

Association loi 1901

e-mail : lesamisdulac@yahoo.fr

Site internet : http://www.les-amis-du-lac.fr

tél : 02.40.78.75.09
fax : 02.40.06.41.05

Le but de notre association est de présenter l'ethnologie, la vie du lac de Grand lieu et de ses marais, la faune, la flore, l'hydraulique et la protection du site.

« <u>Amis du Lac</u> »

Nous recueillons les témoignages d'anciens qui ont vécus des richesses du lac et de ses marais avant la guerre.
Il nous est agréable de rendre compte de leur vie passée où l'homme et la nature faisaient encore bon ménage.
Ainsi la connaissance du terrain nous permet aujourd'hui d'affirmer que la protection du Lac passe par l'entretien des douves et des fossés « vieux fonds vieux bords », le fauchage des marais et de leur pâturage, le bûcheronnage, la gestion de la faune sauvage, c'est-à-dire par le maintien des activités humaines pratiquées depuis des générations, avec une gestion hydraulique cohérente été/hiver avec la capacité d'autoépuration du site en accord avec la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et le bon sens.

Le Martin pêcheur de grand Lieu vous accueille dans ses couleurs de septembre

LE LAC DE GRAND LIEU

Vérités et Réalités
D'hier et d'aujourd'hui

Le lac de grand lieu est situé sous l'estuaire de la Loire à 15 Km au sud de Nantes. Il est le plus vieux et le plus grand lac de plaine français en hiver

Comment grand lieu est il né ?

1. Un lac de plaine ne peut exister qu'à la suite d'un ou plusieurs mouvements du sol qui créent une cuvette.

Vers 400 MA (millions d'années) :

Les plaques Ibérique et Armorique se heurtent. Le massif Armoricain se met en place. Au cours de cette collision, les plaques ont donc coulissé selon deux directions :

- le compartiment nord vers l'Est
- le compartiment sud vers l'Ouest

On parle alors de cisaillement Sud Armoricain qui fut à l'origine de mouvements verticaux formant des sortes de marches dirigées actuellement vers l'océan. Les effondrements successifs ont donc formé la fosse de Grand Lieu.

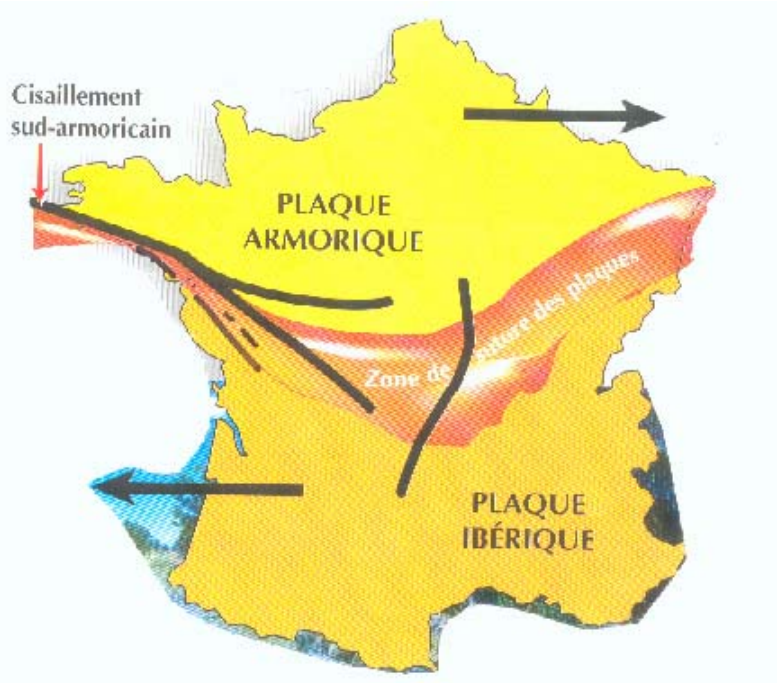

Le plus connu de cet événement géologique : le sillon de Bretagne

Les failles sont donc sur une ligne de 140 Km passant par la Brière, l'estuaire de la Loire et jusqu'à Chantonnay en Vendée.

A cette époque notre région est sous un climat tropical (15 - 20° de latitude nord) et donc la fosse de GRAND LIEU est un vaste marécage.

Vers 50 MA ⇨ les rivages sont forts différents :

Un fleuve en provenance de Poitiers converge vers cette fosse de Grand Lieu. Ce fleuve, c'est YPRESIS, ancêtre de la Loire né au cœur du massif central. Ce fleuve aurait coulé pendant 25 MA vers Grand Lieu, celui-ci faisant alors parti d'un vaste delta lagunaire qui débutait à Montaigu en Vendée.

C'est à cette époque que datent les sables rouges qui forment encore aujourd'hui une partie du bassin versant du lac.

Vers 15 MA

Grand Lieu n'existe plus, il est sous la mer des faluns où la température de l'eau est à 20°C. Les courants marins forts déposent à l'Est de la fosse de Grand-Lieu des sables et graviers. On a d'ailleurs retrouvé dans ce sable une bombe de la dernière guerre de 250 Kg le 16 octobre 1996 sur le fond du lac sous 80 cm d'eau à 500 mètres au large de la pointe du Grand Bonhomme. Cette bombe a été retrouvée partiellement ensablée, ce qui est stupéfiant pour un lac dit envasé !

Vers 10 MA

De nouveau, des mouvements tectoniques surviennent dans la région. Grand Lieu est alors privé de son bassin versant par la surrection des collines vendéennes.

La région est alors stabilisée et le lac est alors tourné vers ce qui deviendra la Loire.

Vers 5000 ans

La fosse de Grand-Lieu se comble de matière organique du fait de la prolifération végétale. Par l'accumulation de celle-ci dans la zone Ouest de Grand-Lieu, et du fait des niveaux d'eau importants l'hiver, *de la tourbe se forme*.

La tourbe est donc aujourd'hui, une roche fossile qui a servi de combustible pour se chauffer l'hiver jusque dans les années 1950. La tourbe a donc été exploitée surtout sur les marais de ST Lumine de Coutais. On retrouve les traces de ce tourbage dans les étangs des marais exploités sur ST Lumine.

2. Pour faire un lac, il faut donc une cuvette mais aussi un apport en eau suffisant.

En période aride, un lac peut devenir une steppe bordée de collines et à l'inverse si le niveau marin monte, toute la cuvette peut se transformer en un golfe. C'est le cas du Golfe du Morbihan.

Or, actuellement les collines de Grand Lieu ne dépassent pas 50 m, les marais sont à la cote 1m NGF et la surface des vases du lac est à 40 cm au dessus du niveau de la mer. C'est à dire encore aujourd'hui sous le niveau des hautes mers (voir graphique des cotes page 11)

C'est pourquoi notre lac a disparu à 5 reprises sous les flots des transgressions marines au cours de son histoire géologique.

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE GRAND LIEU
CEINTURES DE VEGETATION
ET NIVEAUX D'EAUX

* Ceinturé par 7 communes le lac a de nombreuses particularités.

1. Une superficie qui varie au cours des saisons

Les différences entre hiver et été : 1000 ha d'eau libre l'été avec 2 350 ha en roselière et levis.

Ce que les riverains appellent les " fonds " est en fait une partie marécageuse située entre l'eau libre du lac et les marais exploités. Les fonds peuvent s'assécher selon la sécheresse de l'été.

Soit en été 3 350 ha à l'intérieur de la douve de ceinture du lac qui appartenaient autrefois à la famille de Juigné.

Le reste des marais qui sont actuellement exploités et le reste des fonds, soit en tout (3150 ha) étaient propriété de la noblesse locale de St Philbert de grand lieu principalement.

En hiver le lac change totalement d'aspect, il a depuis les années 1960 une superficie de 5250 ha à la cote 2.35m Buzay (hauteur du vannage de Bouaye) dont 90% cadastrée sur St Philbert) recouvrant donc la roselière et les marais exploités. Par contre à la cote 4 m Buzay le Lac fait 8750 ha avec les 2250 ha de la vallée de l'Acheneau qui redevient partie intégrante du Lac. En hiver également les levis peuvent flotter et se déplacer sur le lac au gré du vent.

BUZAY = NGF + 45 cm

2. Des niveaux d'eau plus ou moins gérés par l'homme

Le lac reçoit les eaux de ruissellement de 70 000 ha de bassins versants et son niveau d'été et d'hiver est imposé par l'homme grâce à plusieurs vannages depuis 1712.

Le niveau moyen normal et naturel d'été de 1,6m s'élève jusqu'à 3m en moyenne l'hiver (cote buzay).

Cependant en année très sèche, le lac peut redescendre malgré les interventions de l'homme jusqu'à 1,12 m et remonter à 4,55 m cote Buzay par année de pluviométrie hivernale exceptionnelle.

Il est arrivé toutefois que le 7 juillet 1977, le lac soit monté à 3.80m Buzay suite à un violent orage.

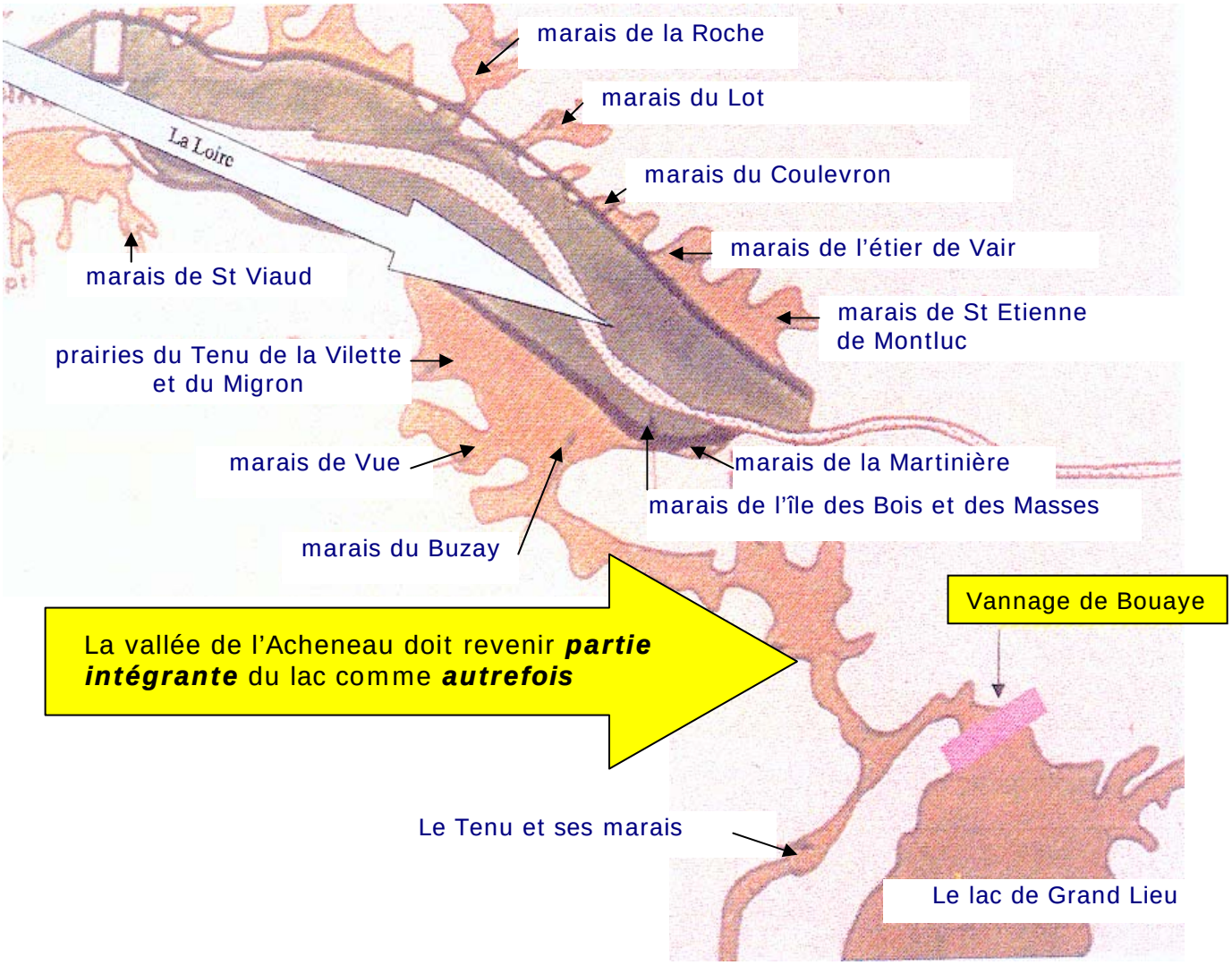

A la cote 3 ml, (cote moyenne d'hiver) la vallée de l'Acheneau, grâce à la nature contre la volonté de certaines personnes et de l'administration respecte naturellement la loi sur l'eau en retrouvant ses 2000 ha de zone humide innondés (page 91 du livre vert 1998)

Les raisons des vannages et écluses : ce n'est pas une rumeur !

C'est en 1712 qu'a été fondée la société du canal de Buzay, à la demande des propriétaires qui n'avaient pas pu exploiter leur marais depuis cinq ans et qui se plaignaient aussi de l'odeur nauséabonde provenant de l'eau croupissante, des moustiques et du paludisme.

La société avait alors pour but de favoriser l'écoulement des eaux de printemps et pour ce faire de créer un canal entre Messan et Buzay avec des écluses. Ils ont donc fait sauter une butte de terre qui freinait l'écoulement naturel du lac dès le printemps.

Les travaux furent achevés en 1772.

Les nouveaux moyens de locomotion apparaissent (charrette, chevaux ...). Une chaussée digue devient alors nécessaire. Celle-ci d'une longueur de 1.5 Km est alors construite en 1840 sur ordonnance de Napoléon à une hauteur de 3.60-3.70m Buzay . Elle permet de relier Bouaye à ST Mars de Coutais pour faciliter les échanges commerciaux avec Nantes et le déplacement des riverains.
En contre partie , pour l'écoulement de l'eau et pour l'accès de la batellerie commerciale à travers le lac, un canal de navigation dit "canal de l'étier" est creusé dans la partie nord du lac avec un pont de franchissement sur la dite chaussée-digue.

Les différents objectifs de l'époque furent atteints et cela a fonctionné parfaitement jusque dans les années 1950 :

- disparition du paludisme
- exploitation extensive des marais l'été par fauchage et pâturage
- et la vallée de l'Acheneau faisait toujours partie intégrante du lac de grand lieu (Port ST Père et Saint léger faisait alors parti du lac de grand lieu)

Parallèlement dans les années 1950, l'industrialisation, le développement du maraîchage , la culture intensive et l'urbanisation deviennent grandes consommatrices d'eau douce . Il devient nécessaire d'en réguler l'utilisation notamment lors des fortes variations saisonnières des niveaux d'eau.
Un vannage a alors été construit à la cote 2.38m Buzay sur le canal de l'étier au niveau du pont de franchissement, au ras de la chaussée digue.

Dans le même temps, on a fait disparaître les seuils rocheux de Messan et de Pilon

Ainsi l'hydraulique naturel du lac a considérablement été modifié.

Grand lieu fut ainsi amputé de sa "queue" et la vallée de l'Acheneau ne fait alors plus partie intégrante du lac. Mais celle-ci peut le redevenir par année de forte pluviométrie quand le niveau d'eau dépasse 3.70m Buzay

(voir page 149 du livre vert "vérités et réalités " 1999)

Photo : vannage de Bouaye

Ainsi, l'union des syndicats des prés-marais de sud Loire fut crée. D'importants travaux d'aménagements furent réalisés :

- le rabaissement du seuil rocheux qui régulait le niveau naturel du lac l'été
- le recalibrage de la vallée de l'Acheneau
- l'installation d'un vannage entre Grand- Lieu et la rivière " le tenu "
- la réalisation d'une station de pompage et de relevage entre ST Même le Tenu et Machecoul

Le procédé consiste à prendre de l'eau hivernale de la Loire jusqu'à la mi-juillet (grâce à la fonte des neiges qui alimente la Loire) à marée basse et , à la propulser par le canal de la Martinière puis l'Acheneau par gravité jusqu'à St Même où les pompes électriques de la station de pompage la hissent de 3 m pour alimenter le maraîchage de Machecoul et les nappes phréatiques de cette région (voir " le canal de la Martinière édition de mémoire de loic Abed p55 sous la houlette du maire de Machecoul de l'époque Jean de Grandmaison).

Or la salinité ne doit pas dépasser 1 g/L pour les cultures, ce qui s'avère être un problème pour les gestionnaires de l'hydraulique.

Grâce à l'arrêté ministériel du 28 mars 1996 qui autorise des niveaux d'été élevés, les vannes de Bouaye permettent à l'eau douce du lac de baisser la salinité de l'eau de Loire piégée dans l'Acheneau avant d'être renvoyée sur Machecoul.

Déjà en 1965 un arrêté préfectoral a posé un problème pour l'environnement: le niveau du lac devait descendre à 1.85 m l'hiver au lieu des 3m naturels , ce qui avait permis à l'époque de répondre aux besoins la culture intensive autour du lac et principalement au bord de l'Acheneau , et d'urbaniser excessivement les zones humides sur Grand Lieu

Par ces différents aménagements, le lac est donc coupé de la vallée de l'Acheneau et celle-ci devient un réservoir tampon entre la Loire (par le canal de la Martinière) et les marais de Machecoul.

Mais quoi qu'il en soit, quand la Loire est en crue, elle est plus haute que le lac . On ne peut pas le vidanger par les vannages. Ainsi celui-ci reprend il ses allures naturelles et reprend ses droits sur les zones urbanisées récemment de nombreuses inondations surviennent.

Un dicton bien connu dit pourtant : " là où l'eau est passée, elle repassera"!!

Station de pompage de Machecoul sur la rivière « Le Tenu « pour remonter l'eau de la rivière L'Acheneau vers le maraîchage du secteur de Machecoul via le Tenu l'été, ce qui permet à ces deux cours d'eau d'être les seuls de France à couler dans les 2 sens suivant les besoins **humains** ou naturels

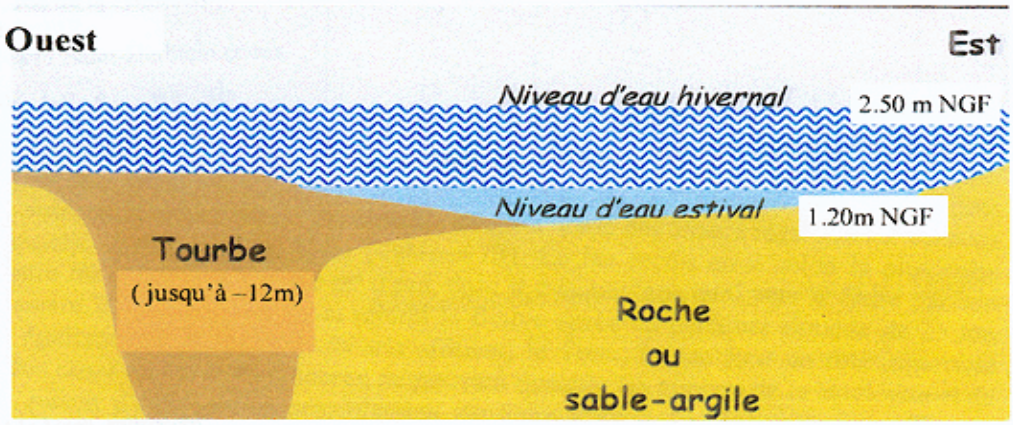

Coupe Géologique OUEST/EST allant de la Berderie au bois de l'Arsangle

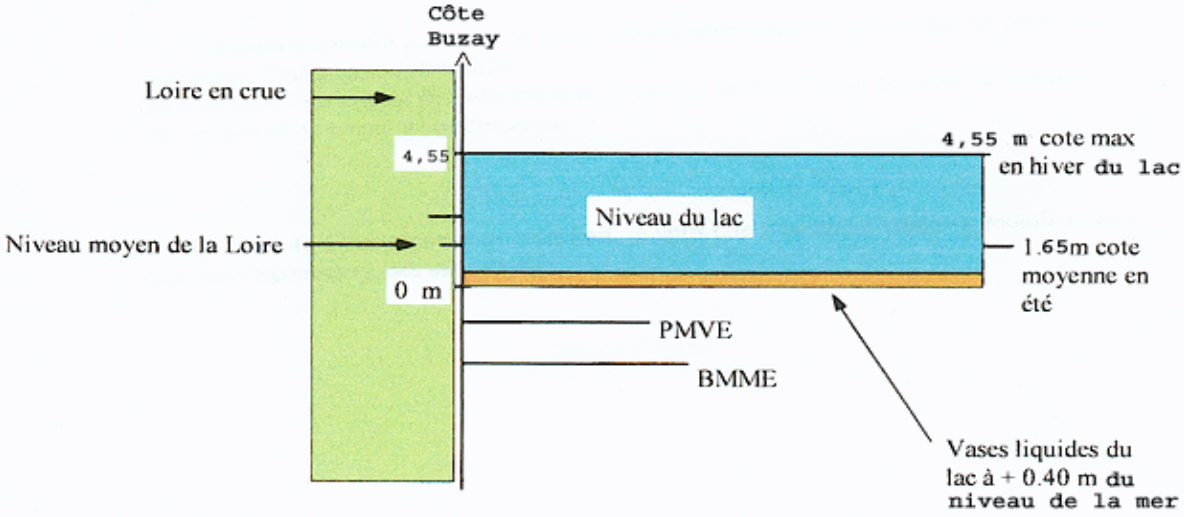

PMVE : pleine mer de vive eau (grande marée) ; BMME (basse mer de morte eau , faible marée)

Echelle en cote Buzay (au niveau du vannage de Bouaye)

Rappel : cote Buzay = NGF + 45cm

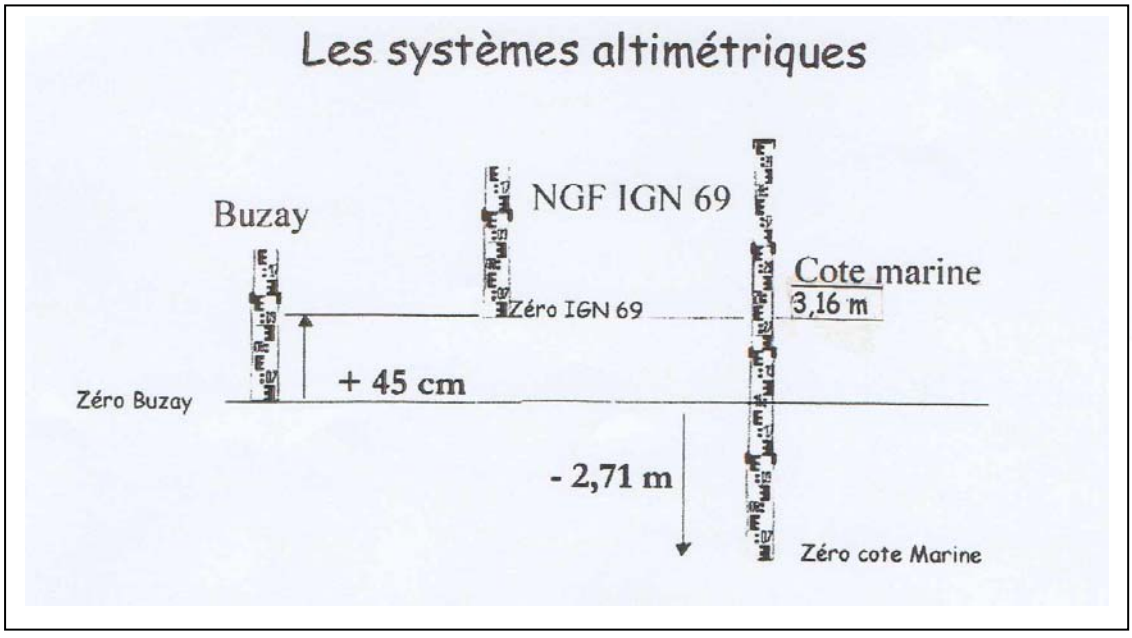

Aujourd'hui, les quelques pêcheurs professionnels restant sont dispensés de l'entretien du Lac qui leur était autrefois obligatoire par leur bail de pêche avec le Marquis de Juigné. Ils brûlaient les levis, coupaient les roseaux, entretenaient les douves d'accès au Lac, faucardaient, bucheronnaient dans les roselières, etc …ce qui faisaient d'eux les agriculteurs du Lac. Depuis l'acquisition Guerlain, aucun entretien, laissant le lac devenir un immense friche, ou seules les zones de pêche sont éventuellement faucardées.

(voir témoignages dans les 5 livres verts, et feuille d'attachement de journées de travail dans le livre vert 2000/ 2001/ 2002) .

A la décharge des pêcheurs :

- ils sont 8 et non plus 120.
- ils ont changé de méthode de pêche.
- ils doivent réaliser un rendement pour subsister ce qui est incompatible avec la nécessité d'entretien du lac faute de temps.

Par contre les marais privés sont toujours entretenus de manière écologique, car ils ont encore un intérêt économique, faunistique et floristique

Transport des fagots et des bûches en plate; propulsion de la plate par une perche en châtaigner

COMMENT CONSTITUER
UN PROGRAMME DE SAUVEGARDE DU LAC

1. Retour à un régime hydraulique plus naturel, c'est à dire :
   - Revoir les niveaux d'eau en hiver (3 m au 1er décembre) pour diminuer la productivité des macrophytes, des herbiers flottants, des ragondins et alimenter les nappes phréatiques.
   - Revoir le niveau d'été : moins de 2,10 m au 1er mai, 1,80 m au 1er juin, 1,70 m au 1er juillet et 1,65 m au 1er août. Ceci pour favoriser l'agriculture extensive sur les marais exploités (faucardage, pâturage … et entretien des marais) mais en tenant compte de la pluviométrie.
2. Maîtriser les pollutions des bassins versants
3. Reprendre l'entretien du lac, curer les douves dans la partie réserve et pas seulement sur les marais exploités, bûcheronner et faucarder.
4. Freiner l'urbanisation dans les zones humides qui servent de bassin de rétention de crue et arrêter tout remblai à l'intérieur de la côte 4,5 m Buzay.
5. Mettre en place un vannage mobile sur l'entrée du canal Guerlain et pas sur la sortie uniquement.
6. ***Surtout reconnaître nos us et coutumes traditionnelles autour de Grand Lieu, celles-ci indispensables à la survie du lac et de ses marais.***

LE PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE DE GRAND LIEU

1.LA CHASSE

Terre de tradition, Grand Lieu regroupe un grand nombre de chasseurs.

La chasse traditionnelle est une chasse à l'affût, à la " botte " (le long des douves en marchant) et non pas la chasse de type Guerlain qui était une chasse intensive aux canards d'élevage.

C'est une chasse aux gibiers d'eau, aux canards sédentaires (canards colverts) et migrateurs (sarcelle d'hiver et d'été, canard chipeau, canard souchet, canard siffleur, canard pilet, le milouin, le morillon, l'oie cendrée, le foulque macroule ...).

On utilise des formes en bois ou en plastique coloré (faux canards) et des canes d'appel "des appelants" (vrais canards) disposées sur l'eau.

Dissimulé dans sa hutte de roseaux ou dans une "talle de saule" avec de la " bourraille ou bourrée " (herbes de litière qui poussent dans le marais), le chasseur met à profit les mouvements journaliers des oiseaux : on parle d'ailleurs de "***chasse à la passée ou à la volée".***

Ils chassent l'hiver sur les marais inondés plutôt dans les huttes, les tonnes avec les formes et l'été le long des douves et aux plans d'eau, principalement à la volée.

- ***Les heures de passée : 2 h avant le lever du soleil et 2 h après le coucher du soleil.***

Le prêtre Cornilleau raconte que son père avait fait dans les années 1920, 74 morêtons (nom local donné aux migrateurs) en une nuit ! (Témoignage dans le livre vert 1999 p 47)

HUTTE DE CHASSE

FORMES

Tonne de chasse

(gros tonneau de 600 litres fixé au milieu d'un radeau de 3 m de coté)

POURQUOI CES HEURES DE CHASSE ? (les heures de passée)

L'été, les canards se reposent au centre du lac dans la journée et s'alimentent (gagnage) la nuit dans les plans d'eau et douves du marais.

L'hiver, au repos sur le lac, ils sortent s'alimenter sur les marais inondés et cela même dans la journée. Cependant, ils peuvent aller sur les marais bretons pour s'alimenter si le niveau d'eau est trop important sur les marais de Grand Lieu.

2. LA PECHE

Actuellement, il y a 8 pêcheurs professionnels sur la réserve.

Pour de nombreux riverains, la pêche amateur est également une activité très importante.

- Les bateaux des pêcheurs : la plate (embarcation de chêne, à l'avant pointu et l'arrière relevé en voûte souvent recouverte de goudron)
- Les techniques de pêche :

* Pour le brochet ou le sandre, les pêcheurs placent dans des endroits peu profonds, des louves sorte de casier cylindrique grillagé qui aujourd'hui présente deux entrées coniques. On pourrait citer la pêche aux verveux ou à la senne, deux procédés appréciés des pêcheurs professionnels.

L'écrevisse courante autrefois à Grand-Lieu

L'écrevisse de Louisiane importée à grand Lieu il y a une dizaine d'années.

La prolifération de l'écrevisse de Louisiane est très inquiétante. En 2007, on a évalué sa population sur le lac l'été, à 2 tonnes/hectare. Aujourd'hui en 2009, le nombre à diminué de moitié et la végétation aussi (la jussie et les nénuphars).

- Que doit-on en penser ? Puisqu'elles dévorent la végétation qui envahissait le lac et participent à l'entretien du lac et des canaux qui a été abandonné depuis les années 60

- L'anguille qui reste la principale espèce capturée sur Grand Lieu, se pèche à la bosselle.
- Les bosselles sont des grandes nasses autrefois en osier et aujourd'hui en grillage fin monté sur une armature de branches, le tout est généralement goudronné. Elles sont posées sur le fond du lac à l'extrémité d'un barrage fixe (posé depuis une berge vers le large) qui guide le poisson. Ce barrage est appelé " ramée ".

Une bosselle

3. L'AGRICULTURE EXTENSIVE

été

hiver

(Les Marais des Jamonières, A. Huchet
ancien exploitant de marais)

L'agriculture sur le lac de Grand lieu est une agriculture naturelle.

Elle est pratiquée, principalement sur les marais de Saint Lumine de Coutais, Saint Mars, Saint Philbert de grand lieu et la Chevrolière ainsi que sur toute la vallée de l'Acheneau.

En effet, cette agriculture concilie de façon exemplaire l'économie et l'écologie.

Elle associe en utilisant des énergies renouvelables le soleil, la pluie et le vent. Elle préserve les ressources de la terre et entretient un milieu naturel de faune et de flore exceptionnelle. Elle fournit enfin à l'homme un revenu économique.

Les agriculteurs, véritables gestionnaires de ce fragile écosystème, mettent en œuvre un développement économique durable et équilibré qu'ils ont toujours su entretenir depuis des centaines d'années.

L'utilisation des marais remonte à très longtemps.

Un témoin, le général Kléber lors de son passage à Saint Lumine le 12 septembre 1793 disait :

" Nous entrâmes dans une vaste plaine de Saint Lumine, aucun buisson, aucune haie, aucun fossé n'interrompaient l'œil sur cette prairie immense foulée par de nombreux troupeaux. Des milliers de meules de foin semblaient être autant de monuments qui annonçaient aux voyageurs la richesse et fécondité de cette contrée."

Aujourd'hui on ne voit plus de meule de pâture mais des bottes de pâture et la fauche se fait à partir de fin juin dans les marais les plus hauts. Cette photo représente un marais au niveau le plus bas, limite d'exploitation du marécage.

A l'intérieur de la douve de ceinture, en été ci-dessus et en hiver ci-contre.

Ci-contre une photo du marais Saint Anne, un des marais les plus hauts.

4. ALLER AUX MACRES ET AUTRES COUTUMES RIVERAINES

Autrefois le lac était un but de promenade en bateau. Solitaire, par couple ou en groupe, les riverains aimaient s'y promener." Voir témoignage 37 et 38 du livre vert 1999 et page 49 du 1997".

Les belles journées des familles entières riveraines de Grand Lieu se retrouvaient au cœur du lac pour y passer quelques heures récréatives.

Même l'hiver, quand Grand Lieu est gelé, les gens se promenaient et se promènent encore sur la glace, y occasionnant des jeux de glissade (photo page 39 et 41 du livre vert 1999). La pure tradition était d'aller à la pêche aux macres au 15 août par familles entières. Pique niquer à la pointe du Grand Bonhomme et s'y baigner (voir témoignages, livres verts 1996).

Jusqu'à l'arrivée de Guerlain dans les années 1960, le lac reste accessible. Mais celui-ci fait boucher les douves qui accède au lac par son salarié pour empêcher les riverains d'y pénétrer.

L'accès au lac par les rivières reste, permettant la continuité de la pêche aux macres jusqu'à l'instauration de la réserve naturelle où tout accès y est devenu interdit.

Pêche aux macres à Grand-Lieu en 2001 et en 1964

5. L'ARBRE VERT TANT OUBLIE ET POURTANT SI MAJESTUEUX ET EXCEPTIONNEL

Cet arbre, appelé arbre vert par les riverains est un Cyprès chauve, situé dans la roselière du lac de Grand Lieu (regroupant les 3 500 ha de la partie centrale du lac.

La légende dit qu'autrefois se trouvait à cet endroit le cimetière d'Herbauge.

Cet arbre témoigne de la légende extraite de la "Vie des Saints Nantais (1890)" qui dit qu'autrefois se trouvait à cet endroit le cimetière d'herbauge. Herbauge serait une ville qui fut engloutie dans les eaux dans les années 550, ceci en répression du désordre qui y régnait.

Combien de riverains cet arbre vert de 5.80m de circonférence a t-il vu travailler (de toute sa hauteur)à l'entretien des marais ? Ceci sans dérangement et dans le respect naturel de l'environnement ?

Ce cimetière est devenu officiel en 1943 lors des bombardements de Nantes où un avion allemand abattu, disparut dans la tourbe à quelques dizaines de mètres de ce Cyprès chauve. (voir p 89 et 95 de notre livre vert 1996 en annexe)

Lieu du crash de l'avion : embouchure de la Boulogne (rivière) non loin de l'île verte près de l'arbre vert

Le pilote : un lieutenant de 20 ans de la Luttwaffe , il pilotait un chasseur Focke Wulf type 190 A

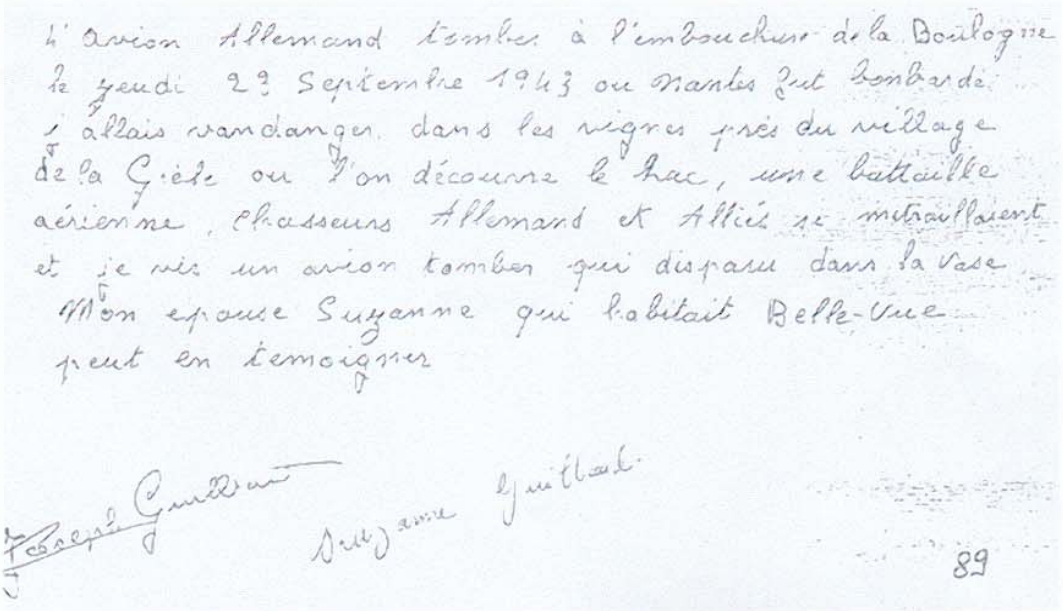
l'avion Allemand tombé à l'embouchure de la Boulogne le jeudi 23 Septembre 1943 ou Nantes fut bombardé j'allais vandanger dans les vignes près du village de la Gâte ou l'on découvre le lac, une bataille aérienne, chasseurs Allemand et Alliés se mitraillaient et je vis un avion tomber qui disparu dans la vase Mon epouse Suzanne qui habitait Belle-Vue peut en témoigner

Joseph Guilbaud Suzanne Guilbaud

89

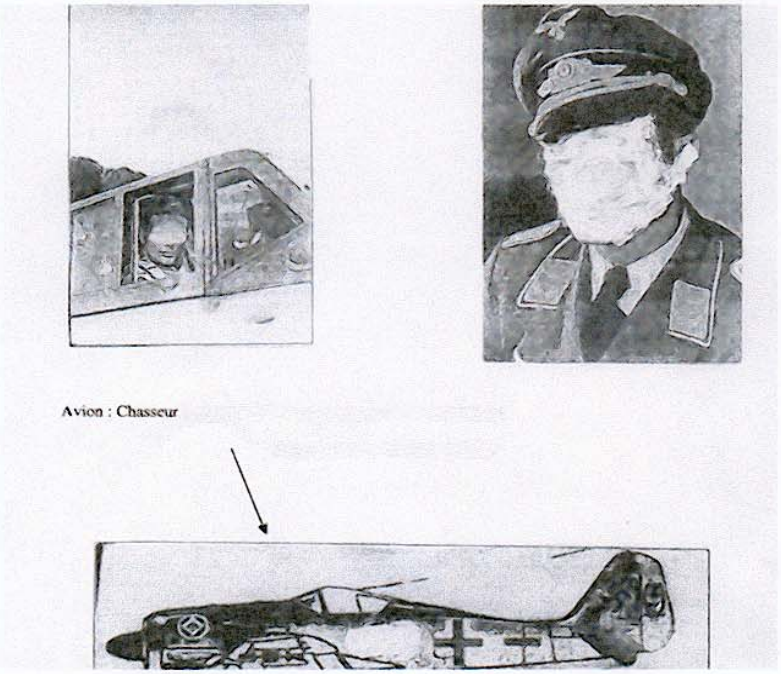

6. LA FAUNE

Les oiseaux les plus courants à Grand-Lieu - parmi les anatidés, on va trouver bien sûr les cols-verts toute l'année et de nombreux migrateurs comme les canards siffleurs, chipeau, souchet, pilet, les fuligules milouin et morillon, les sarcelles d'hiver et d'été, les oies sauvages etc…

On trouve aussi de nombreux espèces de hérons dont le cendré est celui en plus grand nombre

De nombreuses autres espèces inconnues il y a 40 ans à Grand-Lieu colonisent aujourd'hui le site, pour beaucoup ces espèces sont en surpopulation ce qui ne manquera pas d'amener de gros problèmes à la faune traditionnelle de Grand-Lieu. On a déjà eu des crises de botulisme à Grand-Lieu dont la première explication scientifique reste la surpopulation.

Canard souchet

Canard milouin

Couple de canard siffleur

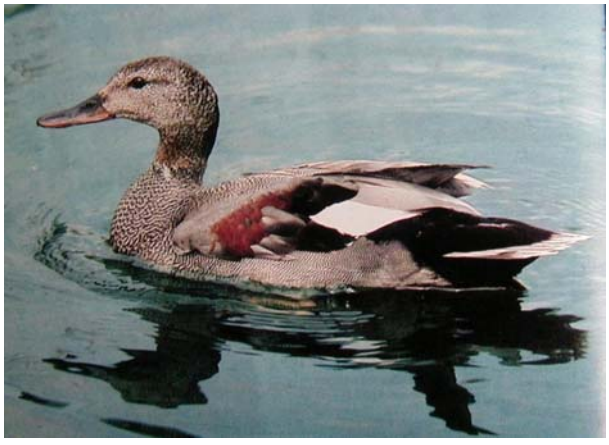

Canard chipeau

LE LAC DE GRAND LIEU : UN COULOIR DE MIGRATION

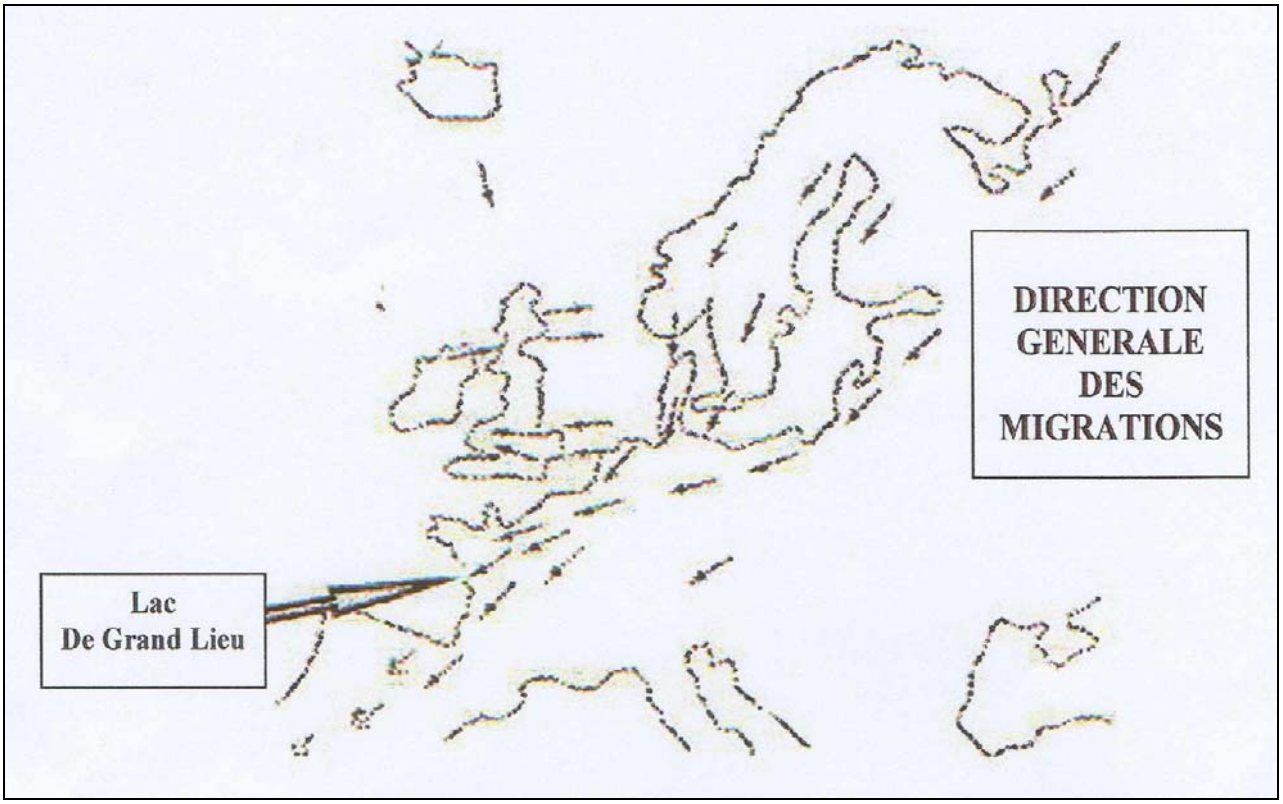

COMMENT LES OISEAUX SE DONNENT RENDEZ VOUS POUR LA MIGRATION ?

Grâce à leur horloge interne, ils ressentent fortement la variation de la durée du jour et de la nuit : ce sont les raccourcissements des jours et la baisse de la température qui leur servent donc de signal. Qu'ils se rendent en Afrique du nord, en Amérique, en Afrique du sud, en Polynésie ou encore au pôle sud, les oiseaux migrateurs ont besoin d'une belle énergie pour traverser les mers et parcourir parfois 1 700 km comme le fait le Sterne arctique (un oiseau qui ressemble à une mouette).

Avant le grand départ, ils mangent toute la journée, un régime efficace car en une dizaine de jours, certains oiseaux comme les Fauvettes ont amassés tant de graisse qu'ils doublent leur poids.

Et c'est parti, et parfois mal parti pour de nombreux oiseaux ! Franchir des cols de montagne, survoler des mers et surtout affronter des vents contraires.

METEO ET ATTITUDE DE VOL

Les migrations sont liées aux conditions météorologiques. La migration de l'automne débute généralement avec un vent de Nord Nord Est.

La nuit, les oiseaux migrateurs, volent sur un large front. L'intensité migratoire est de deux à sept fois plus importante que de jour avec des diminutions à certaines heures, surtout au début de la nuit.

Par temps défavorable, les oiseaux volent à basse altitude (- de 200 m) ; par temps favorable leur altitude peut atteindre 7 000 ou 8 000 m. Cependant, l'altitude moyenne est comprise entre 200 et 600m.

La vitesse varie de 60 à 120 km/h.

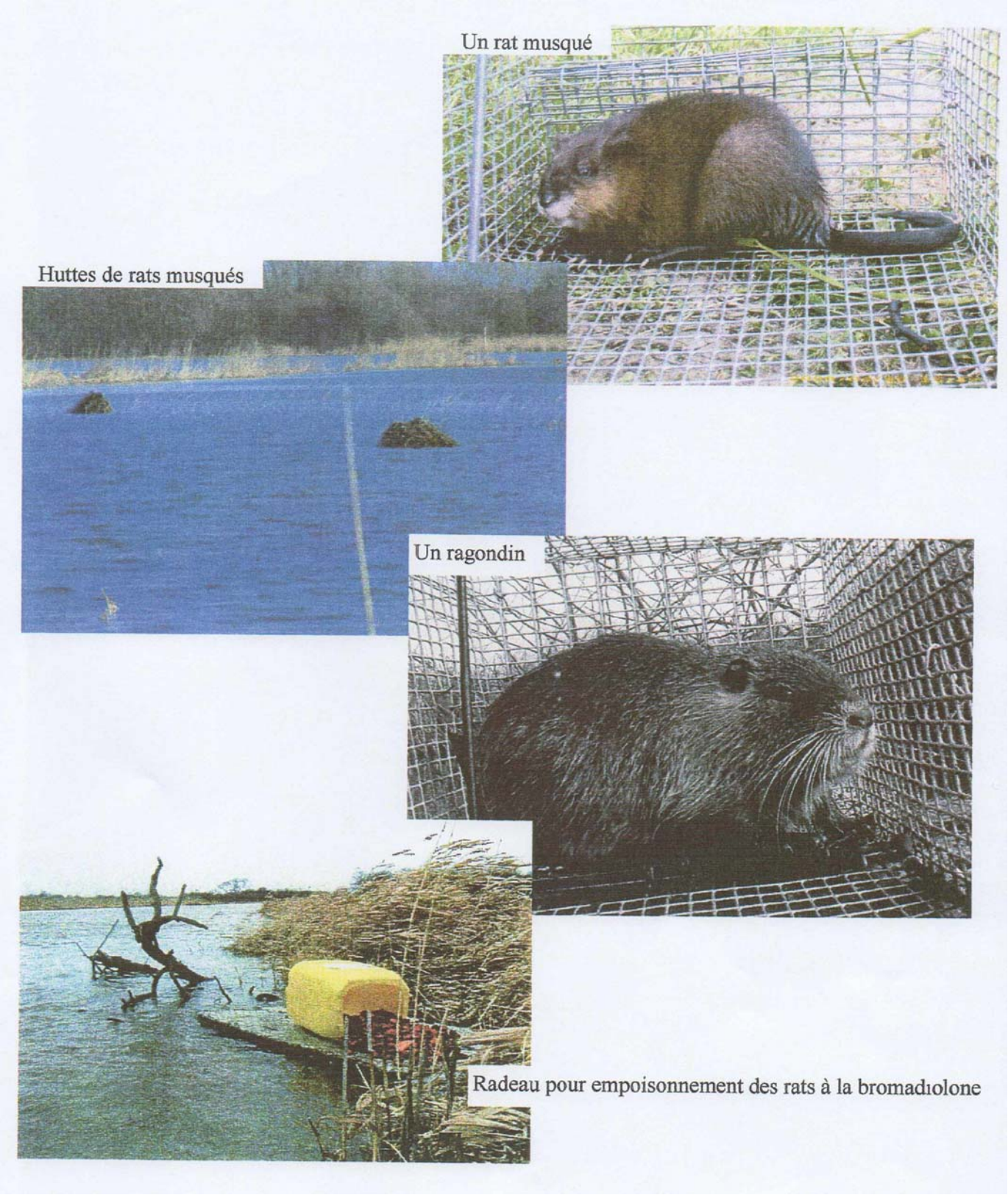

La loutre est un animal nocturne et farouche qui vit dans la zone humide et dont les grands prédateurs sont la bromadiolone et les voitures.

Depuis le temps que nous nous plaignons de ce procédé, nous ne pouvons qu'être satisfait de voir l'interdiction de la bromadiolone suite à tous les accidents graves déjà connus au profit d'une gestion naturelle avec valorisation des peaux de ragondins et rats musqués pour la fourrure.

Aujourd'hui, on peut enfin se réjouir qu'une lutte efficace et naturelle sans pollution s'organise dans la zone humide par abattage des ragondins ainsi que des rats musqués avec évacuation du site vers l'équarrissage, précédée pour certains de ces animaux d'un dépeçage pour valorisation des peaux.

Dépeçage manuel des ragondins

Séchage des peaux

La yole des cousins GARREAU

Ils se sont noyés dans le Lac en 1949 (voir page 234 du livre vert 2000.2001.2002).
Cette yole a été achetée après le drame par un riverain du Lac habitant à St Philbert.

Passage de servitude plus que centenaire entre 2 marais, sur une douve asséchée en fin d'été et recouvert d'eau en hiver normal

Nous remercions les témoins du passé, et tous ceux qui nous ont ouvert leur porte pour contribuer à cette action ethno-naturaliste dont nous sommes assez fiers !

Nous publions chaque année notre livre vert « Les Vérités et les Réalités du Lac de Grand-Lieu » basé sur la vie des riverains.

Rendez-vous dans de nombreuses bibliothèques : Bouaye, Saint Philbert de Grand-Lieu, Saint Lumine de Coutais, Médiathèque de Nantes … etc, dans la région et même hors du département.

Joseph SORIN
La pêche aux macres
(p.93 du livre de 1996)

Robert RINGEART
Entretien des douves, des rades, des marais et du lac (p.29 du livre de 1999)

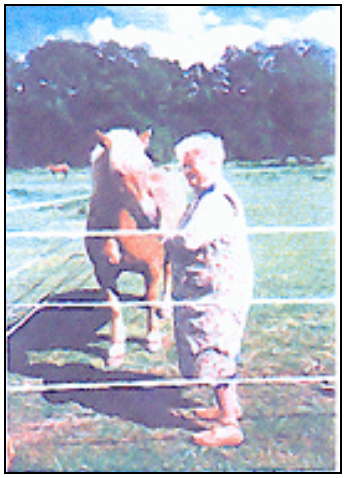

Mme GAILLARD
Sa vie avec le Lac
(p.240 du livre de 2002)

Henri CLAVIER
La Tourbe
(p.15 du livre de 1997)

Bernard RICHARD
dit « Tino »
Souvenirs de pêcheur
Professionnel sur le Lac
(p. 100. 101 du livre)
2003 / 2004 / 2005)

Lucien GRASSET
Entretien des marais
(p.13 du livre de 1997)

Paul GUILLON
Entretien du lac
(p.71 du livre de 1996)

Gabriel GUILBAUD
La pêche au marais
(p 11 du livre 1997)

Monique BEILLEVAIRE
La vie dans les marais et au lac
(p.33 du livre de 1999)

Jean-Marie DOUAUD :
L'arbre Vert
(p. 41 du livre 1998)

Alphonse DELECRIN
Entretien de marais et du lac (p 95 du livre 1996)

Marcel HUCHET
La navigation au lac
(p.23 du livre de 1999)

Maurice POGU
Entretien des marais
(p.75-76 du livre de 1996)

Anne GUILBAUD
Le palludisme
(p.136 du livre de 1996 et p.51 du livre de 1997)

André HUCHET
La chasse au Lac
(p.237 du livre 2000-2001-2002)

Marguerite GENDRONNEAU
La vie du Lac et des marais
(p.18 du livre de 1999)

Martial CORNILLEAU
Souvenirs de moments vécus au Lac (p.47-48 du livre de 1999)

Clément GIRAUDEAU
Entretien du marais et du lac
(p.83 du livre de 1996)

Joseph CHARRIER
La tourbe
(p.31 du livre de 1999)

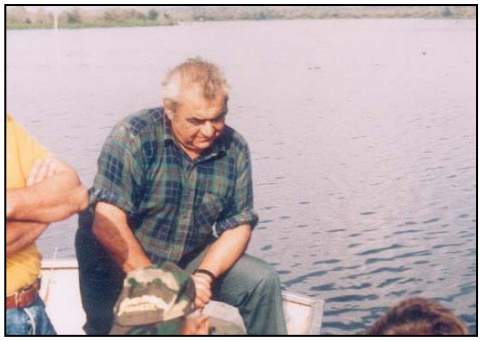

Alphonse JOYEUX
Régisseur du Lac des années
60 à 90
(p.103 du livre 1996)

Alfred CHOCTEAU
La modification de l'hydraulique
du Lac (p 86.87.88.89
du 2003 / 2004 / 2005)

Suzanne et Joseph
GUILBAUD
Témoin du crash de
(p.87 livre 1996)

André PICOT
La vie au Lac
(p. 79.80 et 102 à 106
du 2003 / 2004 / 2005)

Pierre GUILLET
La Pêche aux macres
(p. 69 du livre 1996)

Au commencement
la Terre fut créée,
Puis l'Homme et la Femme.
Pour vivre avec leur famille,
ils devaient pêcher et
chasser :
Alors fut créé Grand Lieu
Afin que les habitants
puissent vivre heureux !